

**COMPTE-RENDU SUCCINCT
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 janvier 2021 à 18 heures**

Présents : sous la présidence de M. Pierre POLARD, Maire.

MM et Mmes Laëtitia ANDRIEU, Pierre CUESTAS, Anne-Marie DUCLA, Chantal DUMONT-GILMOZZI, Bruno ESPOSITO, Estelle FLEUTÔT, Jérôme GARCIA, Isabelle GIL, Sylvie GISBERT, Emilie LAMARCQ, Jacques MAURAND, Micheline MIANNAY, Béatrice MILESI, Augustin MINARRO, Isabelle PALM, Alain RIVAYRAND, Bruno SALGUES, Jean-Claude VIVANCOS, Christian WAUTERS.

Procurations : M. Christian ALFARO a donné procuration à Sylvie GISBERT.

Monsieur ESPOSITO donne procuration à M. Bruno SALGUES car il devra quitter le conseil en cours de séance.

Absents excusés : MM Gilles DUCLOS, Gilles JOFFRE.

Ouverture de la séance : Approbation du PV de la réunion du conseil du 13 octobre 2020 : pour 19, contre 2. (Bruno Esposito, Bruno Salgues).

ORDRE DU JOUR :

1- Dépenses nouvelles d'investissement 2021

La délibération approuvant l'ouverture, par anticipation, de crédits en section d'investissement du budget, à hauteur de 250 000 €, qui seront ventilés sur les chapitres 20 (30 000 €), 21 (200 000 €) et 26 (20 000 €) et précisant que ces crédits seront réintégrés dans le budget primitif 2021 de la commune est adoptée à la majorité des voix : pour 19, contre 2 (Bruno Esposito, Bruno Salgues), abstention 0.

2- Demandes de subventions - Plan de relance

I - La délibération approuvant le projet de modification du système de **climatisation et de chauffage de la médiathèque et de l'école de musique**, arrêté à la somme de 104 570 € HT et sollicitant l'aide de l'état, à hauteur de 80% du coût HT de l'opération, dans le cadre du dispositif « DSIL Part exceptionnelle 2021 – Rénovation énergétique des bâtiments », est adoptée à l'unanimité des voix.

II - La délibération approuvant le projet de création de **jardins partagés**, arrêté à la somme de 180 461 € HT (maîtrise d'œuvre + travaux) et sollicitant l'aide de l'état, à hauteur de 60% (appel à projet dans le cadre du plan de relance), est adoptée à l'unanimité des voix.

Arrivée de Monsieur Gilles DUCLOS, départ de Monsieur Bruno ESPOSITO

III - Le **projet d'extension de l'école maternelle** dont le coût total de la tranche 1 - exercice 2021 s'élève à la somme de 394 799.45 € HT, soit 473 759.34 € TTC, peut faire l'objet d'une aide dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) de l'exercice 2021 et de la dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

* la délibération sollicitant une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2021 au taux de 60% du montant HT de la première tranche (tranche 1 – 2021) de l'opération est adoptée à l'unanimité des voix.

*la délibération sollicitant une subvention au titre de la DSIL 2021 au taux de 20% du montant HT de la première tranche (tranche 1 – 2021) de l'opération est adoptée à l'unanimité des voix.

3 – Demandes de subventions réseau d'assainissement

I - La délibération approuvant le projet de réhabilitation du réseau d'eaux usées du ruisseau de **Saïsses amont** (depuis le pont Pasteur jusqu'au cabinet médical) pour un montant global de 320 000 € HT et sollicitant les aides financières de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du département de l'Hérault selon les taux mentionnés dans le plan de financement est adoptée à l'unanimité des voix.

II - La délibération approuvant le projet de création d'un réseau AEP devant desservir les hameaux de la **Grangette et du Viala** arrêté à la somme de 710.000 € HT, et sollicitant l'aide financière du département de l'Hérault (20%) et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (60%) est adoptée à l'unanimité des voix.

4 – Extension école maternelle - expropriation terrain Nogues

Mme NOGUES est propriétaire, sur le secteur faisant l'objet du projet d'extension, d'une parcelle nue cadastrée section K n°58, d'une contenance d'environ 165 m² ; la commune de Capestang s'est rapprochée de la propriétaire afin de convenir, à l'amiable, de la cession par celle-ci de son terrain à la commune. Cette démarche n'a pas abouti, la propriétaire n'étant pas vendeuse de son bien.

La délibération autorisant le Maire à acquérir, par voie d'expropriation, conformément au code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, la parcelle cadastrée section K n°58, d'une superficie de 165 m² est adoptée à la majorité : pour 20, contre 0, abstention 2 ((Bruno Esposito, Bruno Salgues).

5 – Révision Plan Communal de Sauvegarde - convention SMMAR

La délibération approuvant l'engagement de la commune dans la démarche de révision du PCS avec l'accompagnement du SMMAR ce qui permettra à la commune de bénéficier d'une subvention à hauteur de 80% du coût de la révision, est adoptée à l'unanimité des voix.

6 – Mise à disposition d'un agent à l'EPIC Lo Castel

La délibération autorisant la mise à disposition d'un agent à hauteur de 70 heures annuelles pour participer à la réalisation du projet d'Espace de Vie Sociale, est adoptée à l'unanimité.

7- Contrat d'assurance des risques statutaires personnel communal – révision tarifaire

La clause contractuelle d'ajustement tarifaire a été activée par l'assureur au vu des résultats constatés sur 2019-2020. Proposition du Courtier/Assureur : **SOFAXIS/CNP-Garantissant les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL**

Désignation des risques	Formule de franchise	Taux
Décès	<i>Sans franchise - 0,14%</i>	
Maladie ordinaire	<i>Franchise de 30 jours par arrêt- 1,95%</i>	
Longue maladie et maladie	<i>Sans franchise - 2,60%</i>	

Accident et maladie imputable au service	<i>Sans franchise -1,37%</i>	
Maternité, paternité et accueil de l'enfant	<i>Sans franchise – 0,72%</i>	

La délibération approuvant la révision tarifaire à 7,50 % est adoptée à l'unanimité.

8 - Renouvellement habilitation funéraire régie municipale des Pompes Funèbres

La délibération acceptant la demande de renouvellement de l'habilitation funéraire pour la régie municipale dans les mêmes conditions que précédemment est adoptée à l'unanimité.

9 – Lotissement de l'Hort – attribution de lots d'habitation

N° DE LOT	NOM – PRÉNOM	ADRESSE	COMMUNE
5	BROKA Gwendoline BASTIDE Yoann	28B, rue Ferrer	34310 Capestang
6	REQUENA Mathieu ALEA Cloé	5, bd Ernest Hemingway Résidence Aigue Marine	34500 Béziers
11	PUEL Eva SALVADO Miguel	116, rue Louis Aragon	34310 Capestang

La proposition de la commission est adoptée à la majorité : pour 20, contre 0, abstention 2 ((Bruno Esposito, Bruno Salgues).

10 – Les Hauts de Capestang – dénomination rue Fon-Clare

La délibération est adoptée à la majorité : pour 20, contre 0, abstention 2 ((Bruno Esposito, Bruno Salgues).

11 – Convention « Hydra clic » avec le SDIS

La délibération approuvant la proposition du SDIS de l'Hérault tendant à mettre à disposition le logiciel « Hydra clic » permettant une gestion collaborative des Points d'Eau Incendie du territoire communal et autorisant la signature d'une convention à titre gratuit, est adoptée à l'unanimité.

12 – Circuit oenorando

La délibération approuvant les propositions de la communauté de communes Sud Hérault pour la mise en œuvre d'un circuit oenorando est adoptée à la majorité : pour 20, contre 0, abstention 2 (Bruno Esposito, Bruno Salgues).

13 - Décisions du Maire

Attribution marché MO ruisseau de Saïsses amont - ADUECHA	9 500,00 €
Attribution marché étanchéité véranda école maternelle - SONZOGNI	2 000,00 €
Attribution marché fourniture et pose clim maison des douches- RUBIO	4 270,00 €
Attribution marché MO jardins familiaux - SVP CONCEPT	11 100,00 €
Attribution marché maîtrise d'œuvre extension école maternelle - ATELIER CONCEPT	117 000,00 €
Attribution marché prestation VISA lotissement de l'Hort - ATELIER CONCEPT	7 200,00 €
Attribution marché acquisition barrières de ville - SIGNATURE	2 817,25 €
Attribution marché débroussaillage ruisseau de Saïsses amont - ARF	2 500,00 €
Attribution marché réhabilitation réseaux EU et AEP rue Ferrer - BESSIERE	168 914,80 €
Attribution marché mission CT extension école maternelle - SOCOTEC	10 440,00 €

Emprunt Agence France Locale	
Attribution marché étude globale cœur de village - L'AGENCE ACTIONS TERRITOIRE	6 150,00 €
Attribution marché recherche amiante enrobés ruisseau de Saïsses - ADBTP	1 815,00 €
<i>Budget CMS - DM n°2 - AUGMENTATION CREDITS CHAPITRE 012 - +20 000 €</i>	
Attribution marché espaces verts lotissement de l'Hort - CAUSERA CHRISTOPHE	5 130,00 €
<i>Budget eau et assainissement - DM n°2 - VIREMENTS DE CREDITS CHAPITRE 020 - +500 €</i>	
Attribution marché mission CSPS collégiale travées droites du cœur - LM COORDINATION	2 350,50 €
<i>Budget Gendarmerie - DM n°1 - VIREMENT DE CREDITS CHAPIRE 16 - 33 975,92 €</i>	
<i>Budget général - DM n°3 - VIREMENT DE CREDITS CHAPITRE 16 - 3 357,34 €</i>	
Attribution marché de création d'un caniveau - rue Gigiry - EUROVIA	1 965,50 €
Attribution marché mission CSPS extension école maternelle - LM COORDINATION	5 132,00 €
Attribution marché mise aux normes électriques de la collégiale - RUBIO	28 080,00 €
Attribution marché remplacement verres des menuiseries du marché couvert - ATELIER GUERIN	10 306,00 €

14- Questions diverses

Le maire propose de rajouter à l'ordre du jour une délibération l'autorisant à déléguer sa signature aux Clercs de l'Etude Notariale MARC, ceci afin de passer plus rapidement les actes de vente définitifs du lotissement communal de l'Hort. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Communications :

- Le Maire fait part de sa décision de permettre l'armement des policiers municipaux.
- 38 commerçants ont bénéficié du dispositif SEL pour un montant total de 65 270 €.
- La commune a été sollicitée vendredi 8 janvier à 22h par les services de l'état pour organiser la vaccination devant débuter le 18 janvier. La première adjointe étudie les possibilités d'organisation.

Monsieur Esposito a transmis au début de séance une communication écrite qu'il souhaite voir annexée au procès-verbal détaillé de la réunion.

Fin de la séance à 19h05

Fait à Capestang, le 13 janvier 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Pierre POLARD